



Probleme comportement voisinage

Par **worldtravel**, le **18/09/2011** à **09:39**

Bonjour ,

J'habite dans une résidence de copropriété, je suis au 3ème étage. Et mon principal problème vient de mes voisins du 4ème étage (juste au dessus de nous).

Ils nous créent des dégâts des eaux à répétition, je viens d'apprendre que pour le dernier dégât des eaux , c'est à cause d'un tuyau d'arrosage qui traverse cuisine couloir salon et qui est relié au balcon, nous habitons donc dans un 60m² et non dans une maison.

Son balcon est rempli de plante végétale très luxuriante et dès qu'il arrose ça inonde également mon balcon détériore ma rembarde ainsi que toutes celles de mes voisins du dessous.

Il arrose également ses plantes quand il pleut (système d'arrosage automatique)

J'ai essayé de me renseigner sur notre consommation d'eau mais aucune nouvelle de notre syndic(nous ne disposons pas de compteur d'eau individuel).

Dernier cas important: nous avons du chauffage au sol (et aussi au plafond), je viens d'apprendre qu'il a percé le plafond pour faire suspendre un landeau sans aucune autorisation.

J'aimerais savoir quels recours je peux avoir contre ses voisins.

Je suis déjà allé les voir plein de fois mais rien n'y fait ils s'en foutent complètement.

Peux-t-on parler d'expropriation?

Je vous remercie pour votre aide.

Cordialement